



26 mai : Toujours déterminé(e) pour le retrait de la loi »Travail » : Amplifier la mobilisation, faire respecter la démocratie !

Après plus de deux mois de mobilisation, la journée du 19 mai a démontré que loin de s'essouffler, le mouvement contre la loi Travail des salarié(e)s, des jeunes, des privé(e)s d'emploi et des retraité(e)s, se poursuit et s'amplifie. Le développement d'actions, de grèves et de blocages dans de nombreux secteurs pour obtenir le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits, montre que la détermination reste intacte.

Le recul social ne se négocie pas, il se combat !

Les salariés du transport, par les blocages, mettent en difficulté le gouvernement sur la majoration des heures supplémentaires. **Et les autres ?**

La preuve est faite : c'est par la grève unie, le blocage de la production et des services, que le gouvernement et le patronat devront lâcher prise et abandonner leur inacceptable tentative de généraliser le dumping social en portant atteinte aux accords collectifs nationaux.

L'opinion publique reste massivement opposée à cette loi Travail et à l'utilisation autoritaire du 49.3 par le gouvernement. Le gouvernement n'a pas d'autre issue que celle du dialogue avec les organisations qui luttent pour le retrait de ce projet de loi et pour être écoutées sur les revendications qu'elles portent.

C'est pourquoi les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, UNEF et UNL appellent le jeudi 26 mai à une journée de grève, de manifestations et d'actions.

Des secteurs professionnels sont engagés dans un mouvement de grève reconductible, d'autres vont entrer dans l'action.

Loin d'être adopté, le projet de loi sera présenté au Sénat à partir du 14 juin puis reviendra en 2^{ème} lecture à l'Assemblée Nationale.

Les organisations décident de renforcer l'action par une journée de grève interprofessionnelle avec manifestation nationale à Paris le 14 juin, au début des débats au Sénat.

Une grande votation dans les entreprises, se déroulera dans les semaines à venir en parallèle au débat parlementaire afin de poursuivre, avec les salarié(e)s et les jeunes, les débats sur la loi Travail, obtenir le retrait de ce texte pour gagner de nouveaux droits permettant le développement d'emplois stables et de qualité.

Partout, il faut poursuivre la tenue d'assemblées générales avec les salarié(e)s pour débattre des modalités d'actions, de la grève et de sa reconduction.

JEUDI 26 MAI 2016, dans tous les secteurs professionnels :

=> Le matin : Assemblées Générales.

=> A TOULON, à partir de 16 h 30 : rassemblement sur le Port de commerce (en face de Mayol).

=> A DRAGUIGNAN, rassemblement à 10 h 30 devant la sous-préfecture.